



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'UN ATELIER INTITULE "APPRENDRE A REALISER DES MAQUILLAGES SFX" DANS LE CADRE DU FESTIVAL CINE JUNIOR PAR NICOLAS FOURNELLE LE MERCREDI 9 FEVRIER 2022 A 16H30 A L'ESPACE JEUNESSE DE LA MEDIATHEQUE COEUR DE VILLE

**DÉCISION N° DM-22-014
EN DATE DU 11 JANVIER 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2021-2022,

CONSIDÉRANT la proposition d'atelier de Nicolas Fournelle, domicilié au 8 allée des plantes – 54690 EULMONT,

D É C I D E

DE SIGNER avec Nicolas Fournelle, domicilié au 8 allée des plantes – 54690 EULMONT, un contrat de prestation de service pour l'animation d'un atelier intitulé « Apprendre à réaliser des maquillages SFX » dans le cadre du Festival Ciné Junior, le mercredi 9 février 2022 à 16h30 à l'espace jeunesse de la Médiathèque Cœur de Ville, dont le coût est fixé à trois-cent-quatre-vingts euros (380,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220111-lmc1H9274H1-AR Date de réception en Préfecture : 11/01/2022 Date de Publication : 11/01/2022
